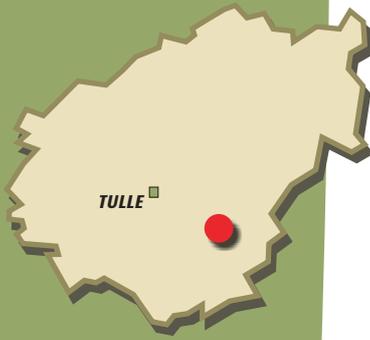


Site de la Roche-Canillac et château du Chazal



Communes:
LA ROCHE-CANILLAC,
ST-MARTIN-LA-MEANNE

Site inscrit par
Arrêté ministériel du:
31 mars 1980

Superficie: 181 ha

Situation:
18 km au nord d'Argentat,
27 km au sud-est de Tulle



COMPOSANTES DU SITE

Le site s'étire du nord au sud, dans l'axe de la vallée du Doustre, entre le village de la Roche-Canillac, où il comprend dans la partie haute l'église, ses abords et le village de la "Roche Basse", jusqu'au château du Chazal distant d'environ 2km à vol d'oiseau.

La vallée du Doustre, véritable entaille dans le plateau, présente un relief très escarpé, émaillé d'affleurements rocheux. Une vaste couverture boisée où se côtoient un grand nombre d'essences (chênes, châtaigniers, bouleaux, charmes, hêtres, sapins...) habillent l'ensemble des versants autrefois principalement pâturés.

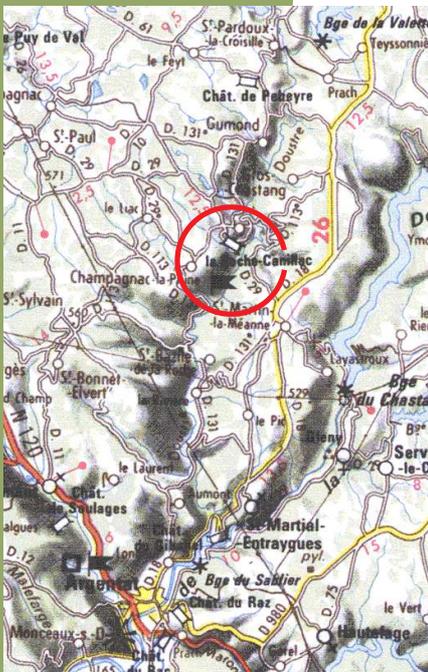
Serpentant plusieurs kilomètres sur le versant Est, la petite route en provenance de St-Martin-la-Méanne est un remarquable moyen de découverte de la vallée. Cet itinéraire est rythmé par une série de points de vue sur le village haut perché de la Roche, d'où s'élançait distinctement, souvent sur toile de fond boisée, la fine tour ronde d'origine médiévale de Canillac. L'arrivée au pied du village est également remarquable car la route, alors située en léger surplomb des rives du Doustre, est à la fois soutenue par un beau mur en pierre moussu et abritée par les ramures de grands arbres.

Certains chemins ancestraux qui parcourent la vallée accueillent aujourd'hui les promeneurs (sentier des Roudouloux, sentier du gouffre de la Grave...).

Depuis les rues du village de la Roche-Basse, la vallée, par delà les murs en pierre et les toits de lauze, apparaît de manière particulièrement pittoresque, avec des vues lointaines et plongeantes sur une succession de versants boisés.

Accroché au flanc sud d'une butte dominant un méandre du Doustre, le village de la Roche-Canillac est historiquement lié à la vallée qu'il a longtemps été chargé de surveiller. S'il a perdu sa vocation de sentinelle, il conserve des vues saisissantes en balcon sur les lointains tout en procurant une atmosphère très protégée au fil des espaces publics (ruelles, place et placette).

Connue dès le IX^{ème} siècle, la "Roche-Basse" comporte à cette époque une chapelle et un château fort. Détruit au XII^{ème} siècle par les anglais, le château est reconstruit sur la Roche-Haute près de l'église actuelle. Un second château fortifié, dit château de "la Roche-en-Lemozi" est reconstruit à l'emplacement initial en 1114 par Aymard de la Roche. Passé par alliance et legs à la famille Lamothe-Canillac, qui donnera une partie de son nom au village actuel, cet édifice est à nouveau détruit à la Révolution.





Château du Chazal

La tour, élément fort de la silhouette actuelle du village est le seul vestige du château fort. Elle se compose d'un fût circulaire percé d'une meurtrière et couvert d'un toit en poivrière que surmonte une flèche portant un dragon. Fortement dégradée après la Révolution, elle a été reconstruite en 1867 à l'initiative du baron Lafond-de-St Mür, grande figure locale.

Les maisons de pierre, véritablement accrochées aux pentes datent pour la plupart du XIX^{ème} siècle et comportent bien souvent des éléments de réemplois prélevés sur les vestiges du château fort. Leurs toits en lauze confortent le caractère et l'harmonie du village. Généralement accolées, parfois alignées elles s'étagent de manière subtile sur un versant baigné de lumière où de nombreux murs en pierre soutiennent également des jardins en terrasse. Ruelles et courrijoux, "chemins qui courent", se fauillent parmi ces murs de pierre, passant parfois au pied même des toits. Les ruelles descendent doucement le versant, ouvrant vers la vallée. Les courrijoux, généralement plus étroits, dévalent rapidement les pentes et peuvent être un itinéraire original pour découvrir le village par ses coulisses.

A la croisée des ruelles, une place enveloppée par le bâti forme un espace public clos. Un puits niché dans un mur y a été aménagé au XIX^{ème} (1860) à la demande du baron Lafond de Saint-Mür. Il est surmonté d'un arc en berceau d'où l'eau jaillit d'une bouche en forme de tête de lion.

Au pied du village, une petite route côtoie le "rocher de Julia", imposant bloc rocheux dressé. Encore plus bas, au creux de la vallée et à proximité d'un ancien moulin, le pont de pierre, pont "Brunie", enjambe le Doustre et permet au chemin de grimper sur un versant boisé.

En surplomb de la "Roche-Basse", l'église (Inscrite à l'inventaire supplémentaire des

monuments historiques le 26/03/1969) et ses abords présentent une grande qualité architecturale. Portant des éléments du XII^{ème} siècle et dédiée à Saint-Maur, l'église a été reconstruite au XIV^{ème} siècle. Son clocher mur, caractéristique de la région, est percé de quatre baies cintrées (romanes). Il surmonte un portail de la même époque composé de voussures brisées. De nombreux modillons romans représentant des figures animales et humaines longent la corniche. L'édifice religieux s'ouvre sur une place agrémentée d'une belle fontaine en pierre datant de 1927 où l'eau jaillit d'une bouche en forme de tête de lion en bronze dans un bassin demi-circulaire. Depuis quelques années, un platane remplace un majestueux "chêne de la Liberté" (planté en 1789), abattu en 1971. Trois bâtiments remarquables entourent la place : au nord "le Moustier", ancien prieuré du XII^{ème} avec tour d'angle du XVI^{ème}, à l'est derrière l'église l'ancien presbytère ainsi qu'une croix de Malte, probable vestige d'un ancien cimetière et au sud une grande demeure, ancienne propriété du baron Lafond de Saint-Mür, en surplomb d'un vaste parc paysager d'où émergent quelques très grands arbres d'ornements (hêtres, érables, sequoias...) et que l'on aperçoit depuis le château du Chazal.

A l'extrémité sud du site, accroché sur les hauteurs d'une pente boisée qui plonge vers le ruisseau du Doustre, le château du Chazal impressionne par son isolement. Vu de loin, il semble flotter sur une mer boisée. Restauré et transformé en habitation, le château porte peu de traces de son histoire de château fort ou même de la demeure bourgeoise pillée à la Révolution. Le chemin d'accès traverse longuement les bois pour aboutir sur un petit espace enherbé ne laissant rien voir du château : un porche en pierre couvert en lauze et clos d'une lourde porte en bois ainsi qu'un grand massif de rhododendrons masquent la façade principale de l'édifice et la chapelle. La façade nord du château,

relativement austère, s'adosse à la pente qui, couverte d'une prairie, prolonge l'impression de clairière de l'espace d'arrivée. Côté sud, la façade principale se livre entièrement depuis le chemin de randonnée qui rejoint la vallée et plus particulièrement le gouffre de la Grave. Elle est devancée par une cour jardinée en regard sur la Roche-Basse.

ÉVOLUTION

Le village de la Roche-Basse a conservé une appréciable simplicité. La place de l'église a été aménagée de manière sobre. Les lignes électriques ont été enfouies en 1997. La tour Canillac a été restaurée en 2008/2009. L'ancien presbytère accueille l'office de tourisme.

Le moulin situé au pied de la Roche et les abords du chemin qui y mène, détonent, par leur état de délabrement, avec le reste du village. Ils rendent le chemin de promenade peu engageant.

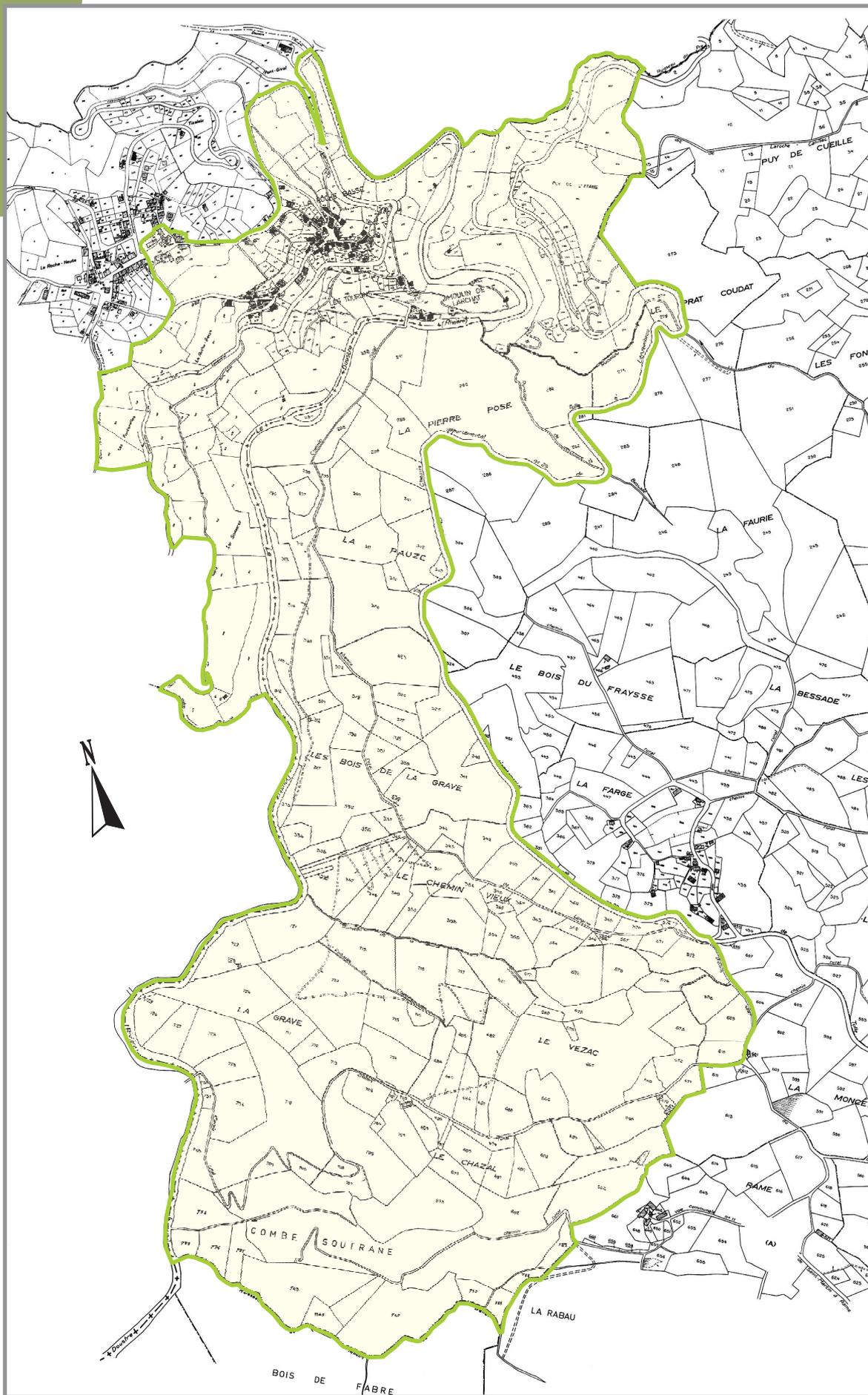
Le château du Chazal paraît être en bon état. Ses abords sont traités avec soin et sobriété.

ORIENTATIONS DE GESTION

Les points de vue sur la Roche pourraient gagner en qualité. Le premier d'entre eux, vers Saint-Martin-la-Méanne, tend à se refermer : une percée dans l'écran boisé serait bienvenue. Les bancs en béton dont l'un est cassé, pourraient être remplacés par un mobilier plus soigné ; les glissières qui séparent cet espace de la route rendent les lieux peu accueillants et l'apparentent à un espace délaissé.

Plusieurs panneaux d'information indiquent les itinéraires qui permettent de découvrir le site à différentes échelles. Cependant la protection même du site est peu mise en avant. Un travail d'information par le biais d'une signalétique simple et soignée, bien répartie sur le site, permettrait de valoriser davantage les richesses historiques, architecturales, paysagères et géographiques des éléments forts du site.

Plus largement, la vallée pourrait être protégée dans son entité géographique en intégrant au périmètre le versant ouest de la partie sud du site.



■ Périmètre du site

0 500m